

## Piloter son office : calcul du seuil de rentabilité et détermination du coût de revient des honoraires facturés - morceaux choisis

Niveau : Expert

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné

Notaires créateurs et associés souhaitant optimiser et/ou améliorer la rentabilité de leur office, comptables taxateurs

### Compétences pédagogiques

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de:

- Acquérir une parfaite maîtrise du calcul du seuil de rentabilité de son office
- Déterminer avec exactitude le prix de revient des honoraires facturés aux clients
- Mettre en pratique au sein de l'office

### Contenu

#### Fondamentaux en matière de rentabilité de l'office:

- Comment calculer le seuil de rentabilité de son office ?
- Connaître l'exact prix de revient des honoraires facturés aux clients

#### Cas pratiques et mises en situation

#### Questions-réponses

### Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé. Pour autant, des connaissances en comptabilité sont recommandées pour suivre cette formation plus confortablement. Un quiz de positionnement est à votre disposition.

### Modalité d'exécution

Visioformation

### Modalités pédagogiques

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur.

Page 1 sur 2

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION LILLE** : 9 rue de Puébla 59000 LILLE

Tél. +33 3 20 15 98 75 – Fax : +33 3 20 15 98 76 – Courriel : lille@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et/ou des mises en situation professionnelles illustrant la théorie.

## Modalités techniques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé.

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

## Evaluation à chaud à l'issue de la formation

---

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ; un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.